

RAPPEL :

**En l'absence des « mesures consolidées », qui ne sont pas mises en ligne depuis le mois de mai 2023 par RTE, les statistiques sont établies à partir des mesures « temps réel »
Celles-ci peuvent différer de quelques % par rapport aux « mesures consolidées », en particulier pour les productions diffuses (éolien, photovoltaïque, énergies thermiques renouvelables) car les mesures « temps réel » sont faites par échantillonnage et extrapolation.**

Détails de production du mois de janvier 2023 :

La production nucléaire a représenté 63,7 % de la production (66,5 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 12 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (25,6 % en puissance brute du parc),
- 37 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (64,1 % en puissance brute du parc),
- 17 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (29,1 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classe de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire, plusieurs tranches subissent des retards dans leurs arrêts pour maintenance ou rechargement et certaines sont en arrêt pour les réparations de « corrosion sous contraintes ».

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 67 % pour le nucléaire,
- 27,5 % pour les combustibles fossiles,
 - 46,3 % pour le gaz, 10,9 % pour le charbon et 3,7 % pour le fioul,
- 32,2 % pour l'hydraulique,
- 36,5 % pour l'éolien,
- 6,5 % pour le photovoltaïque,
- 17,5 % pour les énergies thermiques renouvelables (biomasse, déchets et biogaz).

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 73 % et le minimum a été de 5,4 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 43,7 %.

La consommation du mois de janvier a été supérieure de 2,3 % par rapport à celle du mois de décembre. Le mois de janvier est caractérisé par deux périodes distinctes, une période douce du 1^{er} au 17 et une période plus froide à partir du 18. La différence entre ces deux périodes est visible sur de nombreux graphiques (pages 4, 6, 8, 9, 10 et 11). La première période met en évidence une forte production éolienne (page 15), un appel moins important à l'hydraulique (page 23). La deuxième période met en évidence une nécessité d'importation forte (pages 7 et 32) et un fonctionnement du nucléaire à puissance constante sans suivi de charge comme dans la première période (page 24). La comparaison avec les statistiques du mois de décembre 2022 met en évidence une période douce entre le 19 décembre et le 17 janvier, la première partie de décembre et la seconde de janvier ayant été plus froides.

La production d'énergies renouvelables a représenté 27 % de la production, 12,8 % pour l'hydraulique, 11,5 % pour l'éolien, 1,5 % pour le solaire et 1,2 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 28,2 % de la consommation, 13,4 % pour l'hydraulique, 12 % pour l'éolien, 1,6 % pour le solaire et 1,2 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en hausse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 9,3 % de la production (9,7 % de la consommation), en baisse par rapport à celle mois précédent ; elle a une différence importante entre les deux périodes du mois (page 9), la production à partir du gaz a un facteur de charge de 46,3 %, la production à partir du charbon a un facteur de charge de 10,9 %. Pour la production à partir de la biomasse il faut noter que la centrale de Provence 4 n'a pas fonctionné du 5 au 20 janvier (voir page 35 des détails de production et page 12 des statistiques). Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (36,5 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (6,5 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles.

Les variations des productions éolienne et photovoltaïque sur des périodes de 30 minutes sont représentées sur les pages 20 (productions séparées) et 21 (productions cumulées), ces graphiques mettent en évidence les variations importantes qui constituent des contraintes sur l'équilibre du réseau électrique.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 89,5 % (86,5 % en janvier 2022). La quantité de CO₂ rejetée a été, selon les données RTE de 38,2 g / kWh alors qu'elle était de 56,5 g / kWh en janvier 2022 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet sur le cycle de vie des moyens de production il serait de 50,1 g / kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une importation de 7,8 % de la production et une exportation de 10,4 % de la production, soit un solde excédentaire de 2,7 % de la production. La quasi-

totalité des journées du 18 au 31 de janvier ont eu un solde importateur (voir pages 6, 7 et 32). La faible production éolienne pendant la période froide est une des causes des importations fortes.

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées sur les tableaux et graphiques sont fournies par RTE et elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.